



Province de Québec, le 24 janvier 2017
Municipalité La Rédemption.

Mercredi, le vingt trois (23) janvier 2017 se tenait à 19h00 au Centre municipal, l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de La Rédemption.

Étaient présents, madame la maire suppléante : Madeleine Perreault, ainsi que messieurs les conseillers suivants : Michael Langlois, Simon-Yvan Caron, Jonathan Deschênes et Jean-Yves Deschênes ainsi que la conseillère madame Patricia Lavoie.

Tous formants quorum sous la présidence de madame Madeleine Perreault, maire suppléante.

Madame Nadine Roussy, directrice générale était aussi présente. Les membres du conseil affirment avoir tous reçu l'avis de convocation.

17-16

Bris de tracteur :

Sur proposition de monsieur Michael Langlois et résolu à l'unanimité d'autoriser les dépenses de réparation de la rétrocaveuse. Le montant de la soumission des pièces chez Sigma est de 4 642.16 avant taxe . La réparation se fera au garage par Francis Brillant.

17-17

Offre de FQM

Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron et résolu à l'unanimité que la municipalité refuse l'offre de la FQM trop coûteuse. Par la même résolution , le conseil demande à la MRC de La Mitis , son assistance dans le processus d'embauche du nouveau directeur général et secrétaire. Le début du travail est fixé au 15 mai, le temps nécessaire à l'apprentissage des dossiers municipaux

17-18

Fermeture de l'assemblée.

Il est proposé par monsieur Michael Langlois la fermeture de l'assemblée à 20h00.

Je, Madeleine Perreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Madeleine Perreault
maire suppléante

Nadine Roussy,
Dir. gén